

Berne, 15 mars 2018

TAKE CARE – la branche des soins amorce un tournant historique

Une étude menée en collaboration avec l'Institut Gottlieb Duttweiler montre que, bien que l'espérance de vie augmente et que parallèlement le nombre de personnes âgées croît, une extension des structures de soins ne s'impose pas. La branche des soins va devoir recentrer ses activités sur les attentes et les souhaits de la personne.

Les prestataires d'accompagnement et de soins – établissements et fournisseurs – remettent en question la structure des soins. Cette évolution aura des répercussions dans un proche avenir :

- De la **focalisation sur l'offre** à la **focalisation sur la demande** : alors que jusqu'alors les souhaits et les prérogatives des bénéficiaires étaient au second plan et ceux des prestataires au premier plan, la branche se réoriente vers des prestations orientées vers la demande.
- Du prestataire **public** au **prestataire privé** : la politique sociale fait face à un avenir financier crucial. Les prestataires privés doivent venir à la rescousse.

Les prestataires doivent revoir leur copie. Car dans un système orienté vers la demande, les prestations fournies directement sont honorées à l'encontre des capacités et des infrastructures offertes par le prestataire.

Dans cette étude, quatre cas de figure sont évoqués sur la façon dont les établissements de soins peuvent réagir face à l'évolution démographique et technologique.

De nombreux prestataires ont pris conscience des signes avant-coureurs de cette évolution, mais sont confrontés aux prescriptions publiques. Des conditions-cadres institutionnalisées limitent les possibilités de développement des prestataires de soins et freinent l'innovation. Aujourd'hui, seules les personnes qui peuvent se le permettre financièrement profitent des offres personnalisées. Il faut donc non seulement des accès plus flexibles et une plus grande perméabilité pour l'accompagnement et les soins, mais des incitations financières comme le financement à la personne en s'appuyant sur les besoins de la personne concernée.

L'association **senesuisse** défend les intérêts de plus de 400 établissements dans le domaine des soins de longue durée. En tant qu'association professionnelle, **senesuisse** s'engage pour des solutions économiques et déréglementées dans le domaine de la santé ; elle lutte contre une bureaucratie envahissante et des tâches administratives supplémentaires inutiles. La qualité ne se vit pas sur la base de prescriptions, mais de l'auto-responsabilité, l'orientation à la clientèle et la liberté entrepreneuriale.

Informations auprès de

Christian Streit, directeur *senesuisse*
Tél. : 058 796 99 19
E-mail: info@senesuisse.ch